

## **Augmentation franchise suite malus**

Par Lauriane94, le 02/03/2012 à 18:49

Bonjour,

J'ai déclaré un malus responsable en 2011, pour un petit accrochage.

J'ai recu l'avis d'échéance, mon contrat a augmenté de 45%. Mon malus est a présent de 1.25%.

Je ne conteste pas l'augmentation de ma franchise, mais de la à etre presque doublé...

Quand j'appelle le centre GMF, personne ne veut me répondre.

Quels sont les recours possibles?

Merci de votre retour

Par amajuris, le 02/03/2012 à 20:14

bjr,

faites une LRAR au médiateur de cette assurance en expliquant votre problème. cdt